



Aménagement du territoire et aménagement linguistique : mécanismes d'éducation au développement durable territorial en République Démocratique du Congo

Samuel Matabishi Namashunjuⁱ

Reçu : 30 décembre 2023 / Accepté : 19 avril 2024 / Publié en ligne : 7 juillet 2024

Iga, ENS-Burundi, 2024

Résumé

Dans les pays multilingues et multiculturels, le choix de la langue d'éducation au développement durable territorial joue un rôle prépondérant. Les politiques linguistiques et éducatives, mais principalement, celles axées sur l'aménagement et la planification linguistiques se doivent d'intervenir pour que toutes les actions menées sur les langues se fassent en faveur dudit développement. Ainsi, questionner le rapport d'interconnexion entre l'aménagement du territoire, l'aménagement linguistique, le ménagement du territoire et le ménagement linguistique (au sens de l'écologie linguistique) devient-il plus que nécessaire dans la mesure où c'est de là que doit partir toute action pouvant rendre opérationnelle toute démarche de développement durable territorial. Dans cette perspective interdisciplinaire, une méthode qualitative s'avère indispensable. Couplée à l'analyse de discours, aux approches sociolinguistiques et aux approches écolinguistiques, la méthode qualitative facilitera l'analyse des entretiens avec les acteurs sociaux, personnes capables d'impulser le développement durable territorial. Les résultats attendus doivent prouver l'importance de la mise en place d'un modèle d'éducation susceptible de permettre aux citoyens de prendre conscience que les ressources naturelles ne constituent pas de sources intarissables où on peut puiser sans épuiser.

Mots-Clés : développement durable territorial, aménagement du territoire, aménagement linguistique, ménagement du territoire, ménagement linguistique

Territorial planning and linguistic planning: education mechanisms for setting sustainable territorial development in the Democratic Republic of Congo

Abstract

In multilingual and multicultural countries, the choice of the language of education for territorial sustainable development plays a preponderant role.

Linguistic and educational policies, but mainly those focused on linguistic development and planning, must be taken into account so that all actions on languages are carried out in favor of development. Thus, questioning the interconnection relationship between territorial planning, linguistic planning, territorial planning and linguistic planning (in the sense of linguistic ecology) becomes more than necessary in any attempt to set up any actions capable of setting approaches to make operational issues towards sustainable territorial development. In this interdisciplinary perspective, a qualitative method is essential. Coupled with discourse analysis, sociolinguistic as well as ecolinguistic approaches, with qualitative method facilitated the analysis of interviews with social actors, people capable of driving sustainable territorial development. The results have proved the importance of establishing an educational model capable of allowing citizens to become aware that natural resources do not constitute inexhaustible sources from which we can draw without exhausting them.

Keywords: sustainable development, territorial planning, linguistic planning, interconnection relationship

Introduction

Depuis son apparition à la fin des années 1980, le concept de développement durable ne cesse de retenir l'attention des institutions internationales et des organisations de la société civile. Les enjeux de la démographie, de l'emploi, de l'éducation, de la cohésion sociale, de la santé publique, du changement climatique et de la sécurité sont à la première place des agendas des institutions internationales et des organisations de la société civile (Jacquemot, P., 2015 : 7). La Conférence des Nations Unies sur le climat organisée chaque année et plus principalement le Sommet de la COP28 du 30 novembre au 12 décembre 2023, aux Emirats Arabes Unis, en est le cas le plus récent. L'un des quatre domaines sur lesquels elle se concentrat était de « Placer la nature, les personnes, les vies et les moyens de subsistance au cœur de l'action

climatique »¹. Intervenant à ces assises, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a insisté sur la corrélation qui doit exister entre la justice climatique et la justice linguistique. Pour elle, « la justice climatique passe aussi par la justice linguistique ».

La République Démocratique du Congo, désormais RDC, notre terrain d'investigation est un pays qui compte un patrimoine linguistique très riche, très dense et très varié. Ledit patrimoine linguistique est hiérarchisé de la manière suivante : une langue internationale véhiculaire (le français, unique langue officielle et d'enseignement) ; quatre langues congolaises dites véhiculaires ou langues nationales : le kiswahili, le lingala, le kikongo et le ciluba, et plus d'une centaine de langues dites locales ou vernaculaires. A ces trois catégories, s'ajoute l'anglais, une langue sans statut spécial qui s'impose lentement mais sûrement (Matabishi, S., 2022 : 11). A cette immense richesse socioculturelle s'ajoute une immense richesse naturelle susceptible de contribuer au développement humain et au bien-être social du peuple congolais. Mais que faire pour que la richesse linguistique et culturelle rime avec la richesse naturelle pour impulser le développement durable territorial de la RDC ? Une politique adéquate de formation des citoyennes et des citoyens à l'aménagement et au ménagement territorial et linguistique serait l'une des solutions.

Après avoir circonscrit un cadre théorique et méthodologique, cet article présentera et discutera des résultats de l'enquête menée en RDC auprès de différentes couches de la population.

1. Cadre théorique et conceptuel

Selon le rapport Brundtland (1987), le développement durable est « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »². Il repose sur trois dimensions principales : économique, écologique et sociale le prédisposant aux approches interdisciplinaires. Il devient à cet effet un concept plurivoque dont l'appréhension exige le recours à plusieurs méthodes de recherche et à plusieurs disciplines. Pour concilier les enjeux sociaux, économiques, politiques, linguistiques, culturels et éducatifs, enjeux incontournables dans la construction, la diffusion et la transmission du développement durable aux citoyens, il est important de faire dialoguer les méthodes et les disciplines (Matabishi, S., 2022 :10). Le développement durable est donc « un processus d'amélioration de la qualité de vie de l'humanité, il nécessite d'accompagner toute décision et action d'une réflexion éthique en tenant compte de chaque contexte culturel » (Pellaud, F., 2011 :17). Le

développement durable se doit donc d'être inclusif. L'application de ses principes doit être étroitement associée à la lutte contre les inégalités sociales (Jacquemot, P., 2015 : 7).

L'Aménagement du territoire est l'ensemble d'actions et d'interventions, politiques ou techniques, volontaires et concertées. Il intègre le développement durable en visant trois objectifs essentiels : assurer la répartition équilibrée des populations et des activités sur l'ensemble d'un territoire, garantir la cohérence des activités publiques et privées qui contribuent au progrès économique et social du territoire, et enfin satisfaire aux exigences d'un développement culturellement adapté, socialement acceptable et écologiquement supportable. L'aménagement du territoire est fondé sur la vision à moyen et long terme de l'évolution souhaitée d'un pays, d'une région, d'une ville. Les politiques actives d'aménagement consistent à mettre en œuvre par chaque région des « stratégies de différenciation positive ». Au contraire des politiques uniformes, elles consistent à prendre appui sur les forces de chacune d'elles, à renforcer les dispositifs de proximité et à hiérarchiser la réponse à leurs principales défaillances (Pierre Jacquemot, 2015 :40-41).

En effet, appliquée au vaste territoire de la RDC, soit 2.345. 000 km² de superficie, la théorie de Pierre Jacquemot (2015) vaut tout son pesant d'or. Aménager le territoire national de la RDC dans l'objectif de son développement durable territorial exige une mise en place d'une politique de répartition équilibrée des activités et des populations sur l'ensemble du territoire national. Il s'agit, concrètement, de savoir gérer l'espace en fonction des besoins réels des générations présentes sans compromettre ceux des générations futures.

Pour atteindre les objectifs que se fixent les politiques actives de l'aménagement du territoire, il est important de les associer à celles de la politique linguistique, de la planification linguistique, de l'aménagement linguistique et de la normalisation linguistique. Dans la littérature sociolinguistique, les termes de « planification », « aménagement » ou « normalisation linguistique » coexistent (Baylon, C., 2005 : 176). Louis-Jean Calvet (1999 : 157-160) prévient de ne pas les confondre. Il considère la politique linguistique comme l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale. La planification linguistique est, quant à elle, poursuit-il, la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique. Il en découle donc que la notion de planification linguistique implique celle de politique linguistique.

¹ <https://news.un.org/fr/story/2023/11/1141022>

² Rapport dit Brundtland, 1987.

La plupart des chercheurs s'accordent sur une conception de la planification linguistique qui recouvre une série d'actions qui ont en commun d'être préméditées et de viser des buts particuliers concernant l'usage de la langue dans la communauté. Cité par Christian Baylon (2005 : 177), Fasold (1984 :246)³ précise que « la planification linguistique est généralement considérée comme un choix explicite entre des alternatives. Ce qui explique qu'il y a eu une évaluation des alternatives et que celle qu'on a choisie était considérée comme la meilleure possible ».

L'aménagement linguistique est « l'ensemble des opérations permettant la réalisation concrète des opérations, touchant à la langue elle-même (orthographe, emprunts lexicaux, néologismes, etc.), des objectifs définis par la politique et programmés par la planification » (Cuq, J-P, 2003 : 197). Et donc, mener des opérations d'aménagement linguistique de la RDC pour son développement durable territorial, avec plus ou moins 450 langues qui correspondent aux 450 tribus dont elle regorge, consiste donc à doter ces multiples langues d'un vocabulaire et des concepts pouvant permettre aux populations d'accéder à l'information dans des langues qui leur sont plus accessibles.

Or, l'accès à l'information dans les mêmes conditions et dans la langue de son choix est l'une des conditions de lutte contre les inégalités sociales. C'est pourquoi « du point de vue formation, communication et information, les langues africaines constituent les moyens les plus efficaces de circulation de l'information, d'acquisition de connaissances, et partant, de « capacitation » des citoyennes et des citoyens, afin d'en faire les véritables acteurs de leur propre développement, c'est-à-dire la maîtrise progressive de leur environnement, au sens du terme » (Adama Samassekou, 2005 : 76). Pour parvenir à la participation la plus large des personnes concernées, il est donc important de briser la barrière de la langue.

La communication doit à cet effet être adaptée aux acteurs et aux contextes locaux susceptibles de porter à bras le corps tout projet de développement durable territorial conçu en leur faveur.

Le processus de normalisation linguistique qui semble se rapprocher de celui de la politique, de la planification et de l'aménagement linguistiques se donne pour but d'agir sur la forme de la langue nationale (Calvet, L-J, 1999 : 156). Cette opération peut se réaliser à trois niveaux différents, précise Louis-Jean Calvet :

- au niveau de la graphie, lorsqu'il s'agit de donner une orthographe à la langue ou de modifier une

orthographe déjà existante, voire de changer d'alphabet.

- au niveau du lexique, lorsqu'il s'agit de créer de nouveaux mots (par emprunts ou par néologie) pour permettre à la langue de véhiculer des contenus jusque-là véhiculés par une autre langue (vocabulaire de la politique, de la science, etc.).
- au niveau des formes dialectales enfin, lorsqu'une langue récemment promue au rang de langue nationale existe sous plusieurs formes régionales et qu'il faut soit choisir l'une de ces formes, soit créer une forme nouvelle empruntant aux différentes variantes.

De tout ce qui précède, il importe donc de constater que les actions menées sur les langues et sur les territoires méritent de concourir au bien des peuples qui exploitent lesdits territoires et qui se servent desdites langues dans leur vie quotidienne. Pour s'en servir le plus longtemps possible, ils se doivent de les préserver, de les protéger et donc, d'éviter de les gaspiller. De là découle l'idée du ménagement du territoire et celle du ménagement linguistique. Ces deux mots sont forgés à partir du sens commun du mot « ménagement », qui, dérivé du verbe « ménager »⁴ signifie « employer avec économie, avec mesure » ; « épargner, économiser ».

Le développement durable territorial est l'un des résultats de ce rapport d'interconnexion qui se construit entre l'aménagement du territoire, l'aménagement linguistique, le ménagement du territoire et le ménagement linguistique. C'est ce que s'attèle à démontrer le présent article.

2. Cadre méthodologique

Pour réaliser cet article, une méthodologie de recueil et d'analyse des données qualitative a été adoptée. Il s'agissait d'examiner en profondeur les discours des locuteurs interrogés sur les mécanismes devant être mis en place pour que les langues parlées en RDC soient des véritables outils de son développement durable territorial. L'objectif était d'examiner leurs expériences, leurs sentiments et leur perception sur les questions relatives au processus du développement durable de la RDC. Pour ce faire, nous avons recouru à l'entretien semi-directif. Son choix est motivé par le fait que « l'entretien semi-directif combine attitude non-directive pour favoriser l'exploration de la pensée dans un climat de confiance et projet directif pour obtenir des informations sur des points définis à l'avance » (Nicole Berthier, 2016 : 78). Ce type d'entretien permet donc de collecter les avis des enquêtés à des fins scientifiques, cela sans aucune intention d'évaluation et d'examen. On laisse l'enquêté agir librement. C'est dans cette optique que s'est orientée

³ Fasold, R. 1984. *The Sociolinguistics of Society*. Blackwell.

⁴ Le Petit Larousse illustré, 2008 : 636, 1^{ère} col.

la démarche d'élaboration du corpus de la présente étude (Matabishi, S., 2016 : 226).

Cette étape s'est déroulée en deux phases : celle de la pré-enquête et celle de l'enquête proprement dite. La pré-enquête nous a permis d'essayer ou de tester

l'instrument de mesure et le matériel de la recherche avant son utilisation générale sur le terrain d'investigation définitif. Cette phase exploratoire a été essentielle pour comprendre le contexte. Il a permis de dégager, pour l'ensemble de l'étude, cinq groupes d'enquêtés

2.1 Population d'enquête

La population de l'enquête a été composée de la manière suivante :

Composantes	Groupes associés	Liste des enquêtés retenue par groupe
SOCIETE CIVILE	<p><i>1. Les acteurs locaux de développement et citoyens</i></p>	<p>1. Un chef d'un village riverain du parc national de Kahuzi-Biéga 2. Un groupe de quatre paysans rencontrés dans leurs champs aux alentours du Parc national de Kahuzi-Biéga 3. Un groupe de trois Pygmées habitant aux alentours du Parc national de Kahuzi-Biéga 4. Un animateur local du programme « Village assaini » à Walungu 5. Un groupe de deux paysans sensibilisés au programme « Village assaini » à Burhuza/Walungu</p>
	<p>Sous-Total</p> <p><i>2. Les responsables pédagogiques et scientifiques</i></p>	<p>11 membres</p> <p>1. Deux membres du département de français-langues africaines, ISP de Bukavu 2. Un membre du département de langue et civilisation français, UOB Bukavu 3. Un membre du département de Géographie et conservation de la nature, ISP Bukavu 4. Un membre du département d'Histoire, ISP Bukavu 5. Un membre du département de l'environnement et développement durable, ISDR Bukavu 6. Un directeur du Centre interdisciplinaire de recherche en éthique 7. Un directeur du Centre de recherche en sciences naturelles + deux de ses collaborateurs (3 intervenants), Sud-Kivu 8. Un préfet des études d'une école secondaire, Bukavu/Sud-Kivu</p>
	<p>Sous-Total</p> <p><i>3. Les membres du monde associatif</i></p>	<p>11 membres</p> <p>1. Un ancien enseignant de français reconvertis en potier (a travaillé pour plusieurs ONG internationales) 2. Un membre du Club des amis de la nature (CAN/Sud-Kivu) 3. Une femme actrice de développement au Sud-Kivu 4. Un animateur au Centre Integral d'éducation de Lwiro (CIEL/Sud-Kivu) 5. Un agent du Programme international de conservation du gorille Goma/Nord-Kivu 6. Un agent de l'ONG WWF/CAFEC Virunga/Goma (chargé de l'éducation environnementale)</p>

		7. Un responsable du regroupement des Agriculteurs de Kabare RAEK/Kabare 8. Un journaliste d'une radio des ONG de développement : Radio Maendeleo Bukavu/Sud-Kivu
	Sous-Total	8 Membres
ENTREPRISES	4. Les entreprises minières	Un agent de la Société BANRO/Twangiza Mining
	Sous-Total	1 Membre
POLITIQUES	5. Les responsables administratifs et politiques	1. Un agent de l'ICCN (Institut congolais de conservation de la nature) 2. Un agent du Parc national de Kahuzi-Biéga, axe d'Itombwe 3. Un agent du Parc national de Kahuzi-Biéga, axe de Kabare 4. Un agent dans le bureau de Coordination de l'environnement et Tourisme Sud-Kivu 5. Une agent du Service de Tourisme et Habitat Bukavu/Sud-Kivu 6. Un Secrétaire de la Chefferie de Kabare et Acteur politique 7. Un Ministre Provincial du budget et planification/Sud-Kivu
	Sous-Total	7 membres
Total général	5 groupes interrogés	38 personnes interrogées

Pour le présent article, nous ne retenons que les sept membres qui composent le groupe des responsables administratifs et politiques. Ce sont eux qui ont proposé l'aménagement du territoire et l'aménagement linguistique comme mécanismes de développement durable de la RDC. Pour rendre les échanges les plus riches possibles, l'entretien en face-à-face s'est imposé comme une nécessité.

2.2 Description de l'analyse qualitative

Abordant la question de l'analyse qualitative, Anselm Strauss et Juliet Corbin (2004 : 28) précisent qu'on y recourt « pour définir tout type de recherche qui amène des résultats produits ni par des procédures statistiques ni par d'autres moyens de quantification (...) ».

Inscrite dans l'optique décrite ci-dessus, la démarche qualitative nous permet de développer une compréhension rigoureuse à mener en faveur de l'intégration des langues congolaises dans le processus d'éducation au développement durable territorial. Pour ce faire, il faut « étudier des acteurs à leur contact, se déplacer pour mener des recherches à proximité de leurs situations de travail et d'action ou les interroger dans leur environnement » (Dumez, H., 2013 : 9). La démarche qualitative ou « compréhensive » ((Dumez, H., 2013 : 12) n'aura donc de sens que si elle permet de montrer et d'analyser les intentions, les discours, les actions et les interactions des locuteurs que nous avons interviewés dans le cadre du lien à établir entre les

langues, l'éducation et le développement durable territorial de la RDC.

3. Présentation et discussion des résultats

Ce point insiste sur la présentation et l'analyse des résultats issus des entretiens avec le groupe des responsables administratifs et politiques (RADP). Comme dans tous les autres groupes, ils ont répondu à plusieurs questions dont les principales portent sur les points suivants : la définition du développement durable ; les stratégies à mettre en œuvre pour favoriser le développement durable de la RDC ; le rôle que peuvent jouer les langues congolaises dans le processus du développement durable ; le choix d'une ou des langues susceptibles de servir de langue de sensibilisation au développement durable en RDC ; les mécanismes devant être mis en place pour que les langues parlées en RDC soient des véritables outils du développement durable de la RDC ; la place à accorder au système éducatif congolais dans le processus du développement durable ; enfin sur le rapport qui existerait entre les langues, l'éducation et le développement durable en RDC.

Dans ce groupe, sept personnes ont accepté de nous accorder une interview. Six sont agents dans l'administration publique chargée de la protection de la nature et de l'environnement. Le septième locuteur exerce de hautes fonctions politiques au niveau provincial. Il est Ministre provincial chargé du Plan, du Budget et du suivi de la mise en œuvre de la Révolution de la Modernité, un terme proche du développement durable, dans le contexte

congolais. Ce locuteur a un deuxième intérêt pour ce travail : il est aussi professeur au département de l'environnement et développement durable à l'institut supérieur de développement rural de Bukavu. Cependant nous ne l'avons interrogé qu'en tant que responsable politique, puisque dans le groupe des responsables pédagogiques, nous avions déjà eu à échanger largement avec d'autres enseignants du même département.

Les locuteurs de ce groupe présentent des points communs qui nous ont permis de les placer, tous, dans un même groupe : ils sont agents de l'Etat congolais et sont censés connaître et défendre la politique de l'Etat en matière de développement durable, de protection de l'environnement et de la nature. Ainsi, à travers leurs discours, nous essayons de comprendre et d'analyser les outils politiques dont se dote l'Etat congolais pour faire aboutir son processus de développer durablement la RDC.

Seuls les discours en relation avec la question sur les mécanismes qu'il faut mettre en place pour que les langues parlées en RDC soient des véritables outils du développement durable de la RDC retiendront notre attention pour cet article.

3.1 Présentation des réponses des locuteurs

Les réponses à la question « **Quelles stratégies faut-il mettre en place pour réussir le développement durable de la RDC dans ce contexte précis ?** » sont réunies en dix tours de paroles (TP). Pour plus de confort de lecture, nous annexons le tableau qui les reprend dans leur intégralité à cet article. Ici, nous ne nous intéressons qu'aux discours (contenus) qui cadrent avec les propositions de stratégies à développer pour rendre effectif le développement durable territorial de la RDC.

Dans leurs discours, les locuteurs du groupe RADP⁵ présentent plusieurs propositions dont les principales sont les suivantes : « (...) la bonne gouvernance »; « (...) le partage de pouvoir et de responsabilité dans la cogestion des ressources naturelles de la RDC »; « (...) l'éducation au développement durable »; « la responsabilisation de la communauté locale »; « la lutte contre l'égoïsme »; « le travail en synergie »; « la recherche scientifique »; « l'aménagement du territoire » et « la planification régionale ».

De toutes ces propositions, celles en relation avec « l'aménagement du territoire » et « la planification régionale » retiennent notre attention. Ce sont elles qui ont débouché sur la proposition du sujet du présent article sur « Aménagement du territoire et aménagement linguistique : mécanismes d'éducation au développement durable territorial en République Démocratique du Congo ».

⁵ RADP : Responsable Administratif et Politique. Nous avons opté pour cette abréviation pour éviter de dévoiler les noms de nos enquêtés.

Pour le locuteur RADP-E⁶, l'aménagement du territoire est un enjeu décisif dans la promotion du développement durable en RDC. Dans le TP⁷ suivant, le locuteur pense qu'il faut aménager le territoire pour le ménager : « (...) Pour le cas de notre pays, la RDC, nous n'avons pas encore une population qui puisse nous inquiéter parce que nous avons encore de l'espace. C'est la gestion de l'espace qui doit être bien harmonisée. C'est ce qu'on appelle l'aménagement du territoire. Donc, dans notre pays, nous devons bien étudier notre territoire et savoir qui fait quoi et où ? On fait comment ? Et avec toutes les techniques possibles. Et là ça ne peut pas poser des problèmes. Là, nous gardons notre forêt, à un autre endroit, nous faisons l'agriculture, à un autre endroit nous faisons la pêche, à un autre endroit nous installons nos usines, à un autre nous créons la ville, à un autre endroit nous faisons nos routes, et nous organisons le territoire à telle sorte qu'il n'y ait point de perte parce que nous avons des étendues. Mais malheureusement, c'est cette organisation, cette politique d'aménagement du territoire qui nous manque » (E15RADP-E/42).

Les pratiques de l'aménagement du territoire remontent à l'entre-deux guerres pour les pays développés. Il est une action publique volontariste et correctrice qui s'exerce sur un espace plus ou moins vaste. C'est après le sommet de Rio que les questions de l'aménagement du territoire ont été intégrées au développement durable. De là est né le concept de développement durable territorial. Il suppose que tous les acteurs – privés comme publics – sont supposés prendre directement en charge et intégrer dans leurs modes de réflexion et d'action la durabilité territoriale (Jean-Luc Ferrandery, 2005). En France, l'article 1^{er} de la loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT de 1999, dite loi Voynet) stipule que « la politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire permet un développement équilibré de l'ensemble du territoire national alliant le progrès social, l'efficacité économique et la protection de l'environnement. Elle tend à créer les conditions favorables au développement de l'emploi et de la richesse nationale, notamment en renforçant la solidarité des entreprises avec leur territoire d'implantation, et à réduire les inégalités territoriales tout en préservant pour les générations futures les ressources disponibles ainsi que la qualité et la diversité des milieux naturels » (*Ibid*).

La conclusion de l'extrait du locuteur RADP-E : « (...) Mais malheureusement, c'est cette organisation, cette politique d'aménagement du territoire qui nous manque », prouve que,

⁶ RADP-E : E présente l'ordre de prise de parole dans le groupe. C'est comme si on ferait allusion à RADP-1...

⁷ Tour de Parole.

comparativement aux pays développés, la RDC, n'avait pas encore intégré la notion de l'aménagement du territoire dans sa politique nationale de développement durable. Le recours à l'adverbe modal évaluatif « malheureusement », un adverbe de valeur négative (Eddy Roulet, 1979) exprime le regret, la déception du locuteur à constater l'absence d'une politique nationale susceptible de contribuer non seulement à la promotion de la protection de la nature, mais également à celle du développement durable en RDC. Le locuteur sous-entend que la politique de l'aménagement du territoire est le seul moyen envisageable pour que le développement durable soit effectif en RDC. Dans son livre *les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*, Claude Guimier (1996 : 174-175) écrit que « (...) *Malheureusement* est fondamentalement le signe d'une absence de congruence entre une valeur, envisagée ou souhaitée, et une autre valeur, celle qui se trouve vérifiée par les faits (...). Il apparaît ainsi que l'adverbe ne porte pas sur une valeur acquise, mais uniquement sur une valeur construite au moment de l'énonciation (...) ».

Le locuteur RADP-E se fonde donc sur une situation politique réelle. C'est seulement en date du 24 juin 2015 que la RDC lance officiellement son projet de la réforme de l'aménagement du territoire. Ce lancement intervient neuf mois après l'entretien (10 septembre 2014) que nous a accordé le locuteur RADP-E. Sur le site du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD-RDC), on peut, en parlant de la date du 24 juin 2015, lire : « La réforme de l'Aménagement du Territoire, qui a été lancée aujourd'hui, est un projet porté par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme et Habitat (MATUH) avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de l'initiative USAID/WRI (World Resources Institute). Cet atelier de deux jours a pour objectif de s'accorder sur les orientations stratégiques et sur la feuille de route qui mèneront à l'élaboration d'une Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire pour une planification équitable et raisonnable de l'utilisation des espaces et des ressources, en RDC ». De cet extrait, on retient qu'en RDC, la politique nationale de l'aménagement du territoire est encore à un stade embryonnaire. C'est ce qu'essaie de confirmer, en regrettant, Monsieur Alfredo Teixeira (2015), Directeur Pays a.i. du PNUD : « Malheureusement, en raison d'un manque de vision consensuelle sur l'utilisation de son espace, la RDC vit des tensions, notamment entre conservation de la nature et exploitation pétrolière, voire minière ; entre exploitation agricole et forestière ou encore entre établissements humains et industriels ».

Ce constat corrobore celui du locuteur RADP-E qui déplore l'inexistence d'une telle politique.

Répondant à la même question, le politique RADP-G insiste, à son tour, sur l'importance de la planification environnementale. Il détaille sa proposition : « (...) L'environnement est assez global. Ils auront besoin qu'on préserve leur environnement. Et donc, dès maintenant, nous devons commencer à planifier de manière à laisser à ceux-là qui vont venir aussi la possibilité d'utiliser notre environnement sans problème. C'est le cas des processus que nous venons de dire, moi, en tant que Ministre du budget et du plan : du côté budget, les forums du budget participatif, ça permet aux gens, après avoir expliqué pourquoi on fait ce projet, il faut que ce projet puisse les aider eux-mêmes et les enfants qui vont venir. Et alors, ils contribuent aux choix des projets. Certains choisissent les projets de reboisement, certains choisissent les projets des infrastructures, des routes qui doivent rester là-bas en permanence pendant longtemps pour désenclaver les zones reculées(...) » (E31RADP-G/12).

Tout en donnant l'impression de se consacrer à l'axe « budget participatif », c'est-à-dire à une planification qui part du besoin social, le locuteur RADP-G reste encore au niveau du « projet ». Ce mot est évoqué cinq fois dans cet extrait de neuf lignes. Il sous-entend donc que dans ce domaine, tout reste à faire. Or, certaines études ont démontré qu'aucun pays du monde ne s'est développé sur la base des projets. Parler d'un développement durable fondé sur des « projets » est presqu'utopique. Il devient donc nécessaire pour la RDC, de tenir compte localement de son potentiel propre et de savoir le gérer, en le faisant durer et fructifier. Il s'agit de donner aux acteurs locaux des moyens, mais aussi une certaine liberté pour faire valoir leurs atouts et leurs initiatives. C'est ce que certains locuteurs du groupe RADP ont appelé « mécanisme de responsabilisation et d'auto-prise en charge des citoyens ». C'est ce qu'Amartya Sen traduit par les approches de la *capabilité ou de la capacitation*. « Elle désigne la liberté réelle des individus, en interaction avec leur contexte social et institutionnel, de définir eux-mêmes les orientations et choix de vie qu'ils ou elles ont des raisons de valoriser. Appliquée aux politiques sociales, cette approche requiert que les dispositifs d'action publique permettent aux personnes de définir un projet personnel, sans que l'objectif (Jean-Michel Bonvin, Pierre Gobet, Stéphane Rossini et Frédéric Widmer, 2012).

De ce qui précède, il est donc intéressant de souligner qu'une corrélation existe entre l'aménagement du territoire (meilleure répartition géographique des activités économiques en fonction des ressources naturelles et humaines), le ménagement du territoire (action de l'employer avec économie, avec mesure, le fait de l'épargner ou de le préserver) et le développement durable. De là, nous dégageons la formule suivante :

Aménagement du territoire + ménagement du territoire = développement durable territorial.

Néanmoins, pour que les particularités de chaque territoire soient valorisées et préservées localement, il faut accorder la parole à tous les acteurs locaux sans discrimination. Ils doivent être formés et informés dans une langue accessible à tout le monde. La langue est donc un outil par excellence dans l'aménagement et dans le ménagement du territoire pour le développement durable territorial. Il peut, au besoin, s'agir de la langue identitaire de chaque groupe local ciblé, car comme l'écrit Rashida Yacine (2011 :7) dont nous partageons totalement le point de vue, « Langue, identité et développement semblent des concepts très profondément liés : la langue est un des fondements de l'identité mais celle-ci est assurément renforcée par le développement de la communauté considérée. En outre ce développement n'est possible qu'enraciné dans le mouvement culturel et social qui fonde l'identité du groupe : il

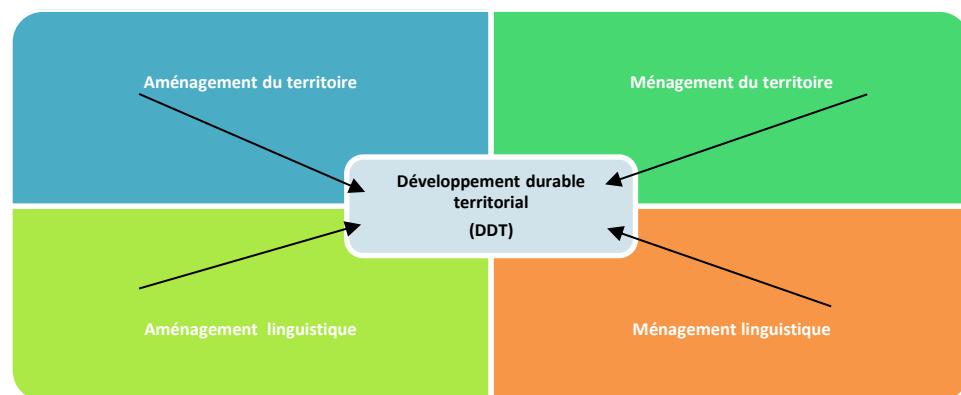
n'y a pas de développement excentré, c'est-à-dire qui serait impulsé par des forces extérieures non relayées par la dynamique autocentré de la communauté nationale, dynamique qui a tant à voir avec son identité largement fondée sur sa langue (ou ses langues dans le cas d'une nation multiculturelle qui dispose de plusieurs langues nationales) ».

De ce rapport étroit qui se dégage entre la langue, l'identité et le développement, émerge la nouvelle formule suivante :

Aménagement territorial + Aménagement linguistique + Ménagement territorial + Ménagement linguistique développement durable territorial (DDT)

Le jumelage de deux formules précédentes permet d'aboutir à un schéma d'illustration dont l'essentiel consiste à montrer qu'un lien d'interdépendance existe entre aménager le territoire, aménager les langues, ménager le territoire et ménager les langues pour un développement durable territorial

3.2 Schéma d'interdépendance entre aménager le territoire et aménager les langues (...) pour le DDT



Le rôle de la langue est donc prépondérant dans toutes ces démarches d'aménagement et de ménagement, au sens où la langue reste l'outil indubitable sur lequel repose toute activité de communication visant à conduire le peuple vers le développement durable. Il faut donc entendre le concept de ménagement linguistique au sens de l'écologie linguistique. Il s'agit d'entretenir, de protéger, de préserver les langues comme on protège les êtres humains, la nature et l'environnement, d'établir un rapport étroit entre les langues et leurs locuteurs, c'est-à-dire les langues et la société. Pour Louis-Jean Calvet (1999 : 16), « les langues n'existent que par leurs locuteurs, elles sont réinventées, renouvelées, transformées dans chaque interaction (...) ». Cela peut paraître évident, mais il est important de souligner que, dans ce contexte bien précis, protéger un peuple, c'est protéger également ses langues. Et donc, par voie d'implication, protéger l'environnement, c'est améliorer les conditions de vie des peuples, c'est également contribuer à la préservation des langues. Pour ce faire, « si l'écologie est la science qui étudie les rapports entre les organismes et leur milieu, l'écologie linguistique

étudie les rapports entre les langues et leur milieu, c'est-à-dire d'abord entre les langues elles-mêmes, puis entre ces langues et la société ». Les deux types d'écologie ne peuvent être compris et pris en compte que si les peuples y sont sensibilisés dans leurs langues respectives. La sensibilisation, l'information et la formation dans des langues accessibles à tout le monde constituent donc une clé de voûte dans l'aboutissement de tout projet de protection, dans la mesure où elles permettent au peuple visé de comprendre le bien-fondé de l'action entreprise en sa faveur.

Conclusion

Les politiques linguistiques et celles de l'aménagement du territoire nécessitent le plus souvent une intervention de l'Etat comme garant des institutions d'un pays. Les analyses des résultats de la recherche qualitative que nous avons menée en RDC nous permettent d'affirmer qu'une corrélation entre les politiques actives d'aménagement du territoire et celles d'aménagement linguistique peuvent contribuer à l'éducation au développement

durable territorial de la RDC. L'intervention directe et volontaire du pouvoir politique dans le domaine linguistique (Calvet J-L, 1999 : 153) et dans le domaine de l'environnement a, à cet effet, l'avantage de contribuer au ménagement du territoire et au ménagement linguistique dans le sens de protéger et de préserver l'environnement et les langues pour permettre aux générations présentes d'en jouir sans pour autant compromettre les besoins des générations futures. Mais tout n'est pas gagné, car un travail important doit encore être réalisé auprès de tous les acteurs afin de les intégrer dans la dynamique de la prise de conscience que l'on ne peut puiser sans épuiser les ressources. Il ne suffit donc pas de les informer. Il existe d'autres paramètres qui peuvent être exploités pour que chaque Congolais apporte sa contribution au développement durable territorial de la RDC. L'aménagement du territoire, l'aménagement linguistique, le ménagement du territoire et le ménagement linguistique n'étant pas les seuls paramètres, des recherches ultérieures peuvent s'y pencher, en complément du présent article qui, du reste n'est pas exhaustif.

Références

- Baylon C. 2005. *Sociolinguistique. Société, langue et discours*. Paris : Armand Colin.
- Berthier N. 2016. *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés*. Paris : Armand Colin.
- Bovin, J-M., Gobert, P., Rossini, S. et Widmer, F. 2012. Les « capacités » au cœur de l'action publique. Url : <http://www.reiso.org/spig.php?articles2005>.
- Calvet, L-J. 1987. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Hachette. Collection Pluriel.
- Calvet, L-J. 1999. *Pour une écologie des langues du monde*. Plon.
- Cuq J-P. (Dir.). 2003. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : CLE International.
- Dumez, H. 2013. *Méthodologie de la recherche qualitative : Les dix questions clés de la démarche compréhensive*. Paris : Magnard-Vuibert.
- Ferrandery, J-L. 2005. « De l'aménagement au ménagement des territoires. Aménagement du territoire et développement durable » dans Gauchon, P. et Tellenne, C. (Dir.). *Géopolitique du Développement durable*. Paris : Presses Universitaires de France. pp.181-199.
- Guimier, C. 1996. *Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*. Ophrys.
- Jacquemot, P. 2015. *Le Dictionnaire du développement durable*. Auxerre : Sciences Humaines Editions.
- Lechevrel, N. 2010. *Les approches écologiques en linguistique. Enquête critique*. Louvain-la-Neuve : Bruylant Academia.
- Matabishi, N.S. 2013. « Les langues nationales congolaises et le français : quelles stratégies pour un partenariat prometteur ? » dans Ngalasso-Mwatha, M. (Dir.). *Le français et les langues partenaires : convivialité et compétitivité*. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux. pp.411-429.
- Matabishi, N.S. 2016. *Langues, éducation et développement durable en République Démocratique du Congo*. Thèse de Doctorat. Université de Rouen-France. 1111p.
- Matabishi, N.S. 2022. *Education au développement durable en République Démocratique du Congo (RDC). Cadre théorique et approches historique et linguistique*. Paris : L'Harmattan. Coll. Etudes Eurafrikanaines.
- Ngalasso-Mwatha, M. (Dir.). 2012. *Environnement francophone en milieu plurilingue*. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux.
- Ngalasso-Mwatha, M. (Dir.). 2013. *Le français et les langues partenaires : convivialité et compétitivité*. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux.
- Pellaud, F. 2011. *Pour une éducation au développement durable*. Paris : Editions Quæ.
- Samassekou, A. 2005. « Langues et développement durable ». Dans *Liaison – Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie*, n°68.
- Strauss, A. et Corbin, J. 2004. *Les fondements de recherche qualitative. Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*. Fribourg : Academic Press Fribourg/Editions Saint-Paul.
- Yacine, R. 2011. *Langues nationales, langues de développement ? Identité et aliénation*. Paris : L'Harmattan.

¹ Samuel Matabishi Namashunju est titulaire d'une licence en Pédagogie appliquée (option français), d'une maîtrise Arts, Lettres, Langues (Mention Linguistique-Diffusion du français), d'un master Arts, Lettres, Langue à finalité Recherche (Mention Linguistique, Spécialité Sciences du Langage) et d'un Doctorat en Sciences du Langage-Linguistique de l'Université de Rouen-France. Son champ de recherches académiques porte sur l'impact des politiques linguistiques éducatives congolaises sur le développement durable ; sur la sociolinguistique appliquée ; sur l'analyse du discours et sur l'éducation en situation d'urgence (ESU). Il est Professeur permanent au département de français-langues africaines de l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu, Professeur invité à l'Université Evangélique en Afrique (UEA), à l'Université Catholique de Bukavu (UCB), à l'Université Officielle de Bukavu (UOB). Il est le Fondateur et Directeur de l'Unité de Recherche Observatoire Congolais du Plurilinguisme pour l'éducation et le développement (OCPED). Il est l'auteur de *Education au développement durable en République Démocratique du Congo (RDC). Cadre théorique et approches historique et linguistique*, Paris : L'Harmattan, 2022 et de *Réalités Linguistiques et Défis du Développement Durable en République Démocratique du Congo (RDC). Méthodologie de Recherche et Enquêtes de terrain*. (à paraître à Paris : L'Harmattan, Mars 2024).